

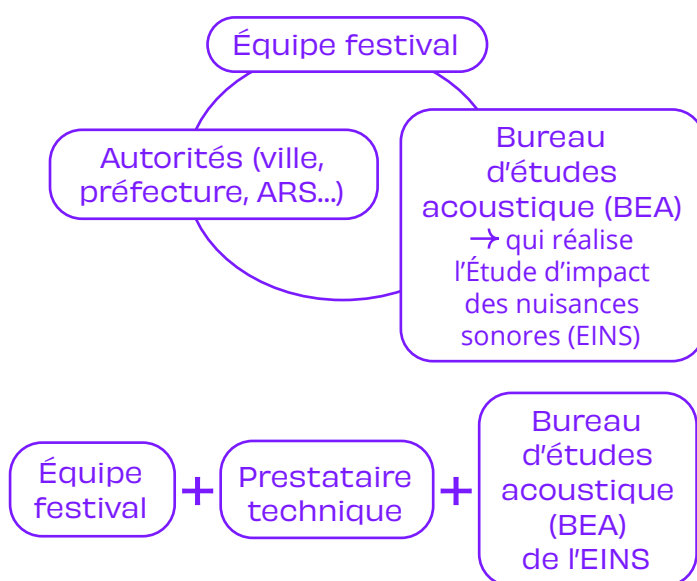
FEUILLE DE ROUTE GESTION SONORE D'UN FESTIVAL DE PLEIN AIR

Une bonne gestion sonore est un processus multi-factoriel qui relève de la RSE des événements, avec différentes étapes de travail et leviers à activer.

L'anticipation est le maître mot

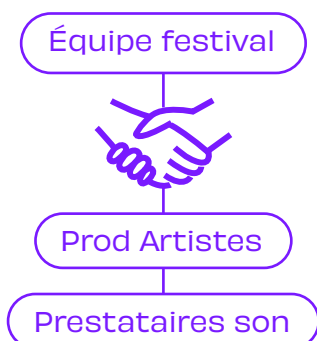

**Plus de 6
mois avant**

DIALOGUE-CONCERTATION



- Définition des périmètres d'intervention avec l'ensemble des parties prenantes.
- Réflexion sur l'implantation des scènes (en fonction des contraintes de sécurité) pour réduire l'impact sonore sur le voisinage.
- Choix des systèmes de sonorisation et de leurs design sur la base d'une concertation.
- Choix des outils de gestion sonore (afficheur-enregistreur) et du protocole à mettre en œuvre en régie pour l'accueil des sonorisateurs.

CONTRACTUALISATION



- Informer sur les niveaux sonores fixés par l'organisateur selon le contexte et les résultats de son EINS ou rappel de la réglementation en vigueur dans les contrats des prestataires technique, des productions et des artistes.
- Désigner un «réfèrent gestion sonore» dont le rôle sera le suivi complet et la mise en œuvre du dispositif sonore. Il doit être identifié par tous.

MÉDIATION RIVERAINS

- Le festival s'inscrit dans un territoire et doit pouvoir être à l'écoute de la gêne qu'il occasionne afin de réfléchir aux possibles solutions d'amélioration. L'échange et la pédagogie sont deux clefs pour instaurer un rapport de confiance.



**Au moins 2
mois avant**

PRÉVENTION

- Penser la mise à disposition de protections auditives adaptées, l'affichage informatif, la création d'une zone de repos auditif, former les personnes en charge de la sensibilisation sur les risques auditifs.

INFORMATION DE L'ÉQUIPE

- S'assurer que l'équipe du festival a bien connaissance de la politique de gestion sonore de l'évènement et de ses enjeux (ex : risque de plaintes, déménagement non souhaité du festival, voire interdiction d'exploitation).



**Pendant
l'évènement**

COORDINATION DU DISPOSITIF

Le rôle du référent gestion sonore sur place

- Rappel de la réglementation (ou des niveaux moindres définis par la direction du festival) auprès des artistes et de leurs sonorisateurs en backstage.
- Ajustement du dispositif sonore selon les conditions météorologiques qui influent sur les émergences sonores, grâce à la mise en place de sondes environnementales.
- Veille de la bonne mise en œuvre du dispositif de prévention des risques auditifs.
- Poursuite la médiation avec les riverains pour prendre en compte la gêne.

La création du poste de référent gestion sonore

Un rôle pivot

Ses missions : en lien avec la direction générale et technique du festival.

- Interface entre le BEA, les équipes techniques et les prestataires techniques.
- Développer la médiation avec les riverains.
- Être en lien avec les pouvoirs publics (SCHS, ARS, Préfecture).
- Informer les équipes artistiques accueillies sur le cadre sonore défini.
- Suivre la contractualisation avec l'équipe d'administration, pour que les responsabilités de chaque partie prenante soient bien identifiées.
- Pendant le festival, être garant du respect des dispositifs établis en termes de niveaux sonores pour le public et le voisinage.



Nicolas LEGENDRE

Directeur technique de Marsatac et référent gestion sonore

« La charge de travail que cette coordination du dispositif sonore a ajoutée à mes missions habituelles de directeur technique est conséquente. Elle doit être prise en compte dans l'organigramme du festival avec l'instauration d'un poste de référent gestion sonore ».